Recensement de l'environnement : Intégrité des écosystèmes et conservation des écosystèmes terrestres

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le vendredi 6 mars 2026

En 2024, près de 1,4 million de kilomètres carrés de la superficie terrestre du Canada, représentant 13,7 % des terres et de l'eau douce au pays, ont été conservés par l'instauration d'aires protégées ou d'autres mesures de conservation efficaces.

Les trois cinquièmes des aires conservées au Canada étaient des terres arborées ou des prairies et des zones de végétation arbustive en 2024

En 2024, le type de couverture terrestre le plus couramment conservé était les terres arborées, puisque les classes de terres arborées (y compris les terres humides arborées et les terres arborées perturbées par des feux de forêt et l'exploitation forestière) représentaient près de 40 % de la superficie terrestre conservée du Canada. Les prairies et les zones de végétation arbustive représentaient quant à elles plus de 20 % de la superficie conservée totale.

Plus du quart de l'ensemble des zones de neige permanente et des glaciers étaient conservés en 2024, bien que ce type de couverture terrestre représentait un peu moins de 4 % de la superficie conservée totale.

Depuis 2015, la superficie terrestre conservée a augmenté de plus de 350 000 kilomètres carrés. Les terres arborées ainsi que les prairies et les zones de végétation arbustive ont été à l'origine de la plus grande part (70 %) de cette croissance de la superficie conservée. Bien que les niveaux de protection et de gestion puissent varier, les aires conservées et protégées contribuent à réduire la pression exercée sur les écosystèmes et à protéger la biodiversité.

Graphique 1
Aires conservées, selon le type de couverture terrestre, 2024

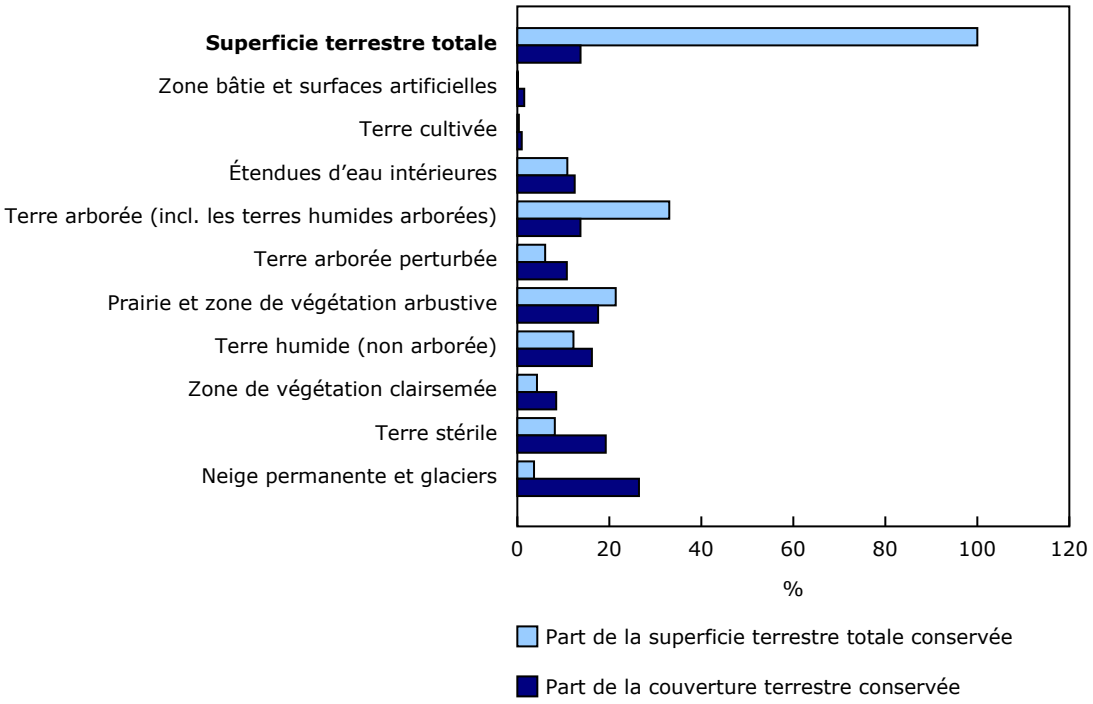

Note(s) : Les superficies de couverture terrestre utilisées pour calculer ces pourcentages ont été estimées au moyen du comptage de pixels et non au moyen d'estimations statistiques de la superficie par classe de couverture terrestre.
Source(s) : Tableau 38-10-0193-01.

La fragmentation du paysage a une incidence sur l'intégrité des écosystèmes

Les éléments linéaires, comme les routes, les voies ferrées, les lignes de transmission électrique et les bandes défrichées sont nécessaires à l'activité humaine et économique, mais ils compromettent l'intégrité des paysages naturels. En 2020, la densité des éléments linéaires dans le paysage était la plus élevée dans l'écoprovince de la Dépression de Géorgie (3 509 m/km^2), qui est située dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique, dans l'écoprovince du Piémont boréal (3 401 m/km^2), qui couvre une partie du nord-ouest de l'Alberta et du nord de la Colombie-Britannique, et dans l'écoprovince des Plaines Huron–Érié (2 789 m/km^2), qui est située dans le sud de l'Ontario.

La taille de chaque parcelle naturelle et semi-naturelle et la distance les séparant sont également des caractéristiques importantes qui ont des répercussions sur l'intégrité des écosystèmes, puisqu'elles ont une incidence sur la capacité des écosystèmes à fournir des habitats, des corridors écologiques et une résilience climatique. En 2020, les parcelles naturelles et semi-naturelles les plus petites et les plus isolées se trouvaient dans les écoprovinces faisant partie des écozones des Plaines à forêts mixtes et des Prairies, dans le centre du Canada.

En 2020, la taille moyenne des parcelles naturelles et semi-naturelles était la plus petite (moins de 0,5 km^2) dans les écoprovinces des Plaines Huron–Érié, des Basses terres des Grands Lacs et du Saint-Laurent ainsi que des Prairies-parcs. La distance moyenne à parcourir pour atteindre une parcelle de terre naturelle et semi-naturelle était la plus élevée dans les écoprovinces des Prairies orientales (461 m), des Plaines Huron–Érié (355 m), de la Prairie centrale (298 m) et des Prairies-parcs (255 m).

Les terres agricoles et les terres habitées du sud de l'Ontario et des Prairies figurent parmi les écosystèmes les plus modifiés

La combinaison de renseignements sur la fragmentation du paysage ainsi que sur la couverture terrestre et sur l'utilisation des terres (comme les terres associées aux lieux habités, aux industries et à l'agriculture) aide à déterminer les zones du Canada où les écosystèmes ont été les plus modifiés et où ils sont les plus intacts.

En 2020, les écosystèmes présentant les valeurs les plus élevées de l'indice de modification du paysage par l'humain (IMPH), qui représentaient les écosystèmes les plus modifiés, étaient situés dans les écozones de la région des Prairies et du sud de l'Ontario et du Québec. Les valeurs les plus faibles de l'IMPH se trouvaient dans le nord du Canada, où la plus grande partie du paysage naturel demeure intouché.

Graphique 2
Aires conservées et indice de modification du paysage par l'humain, selon l'écozone, 2020

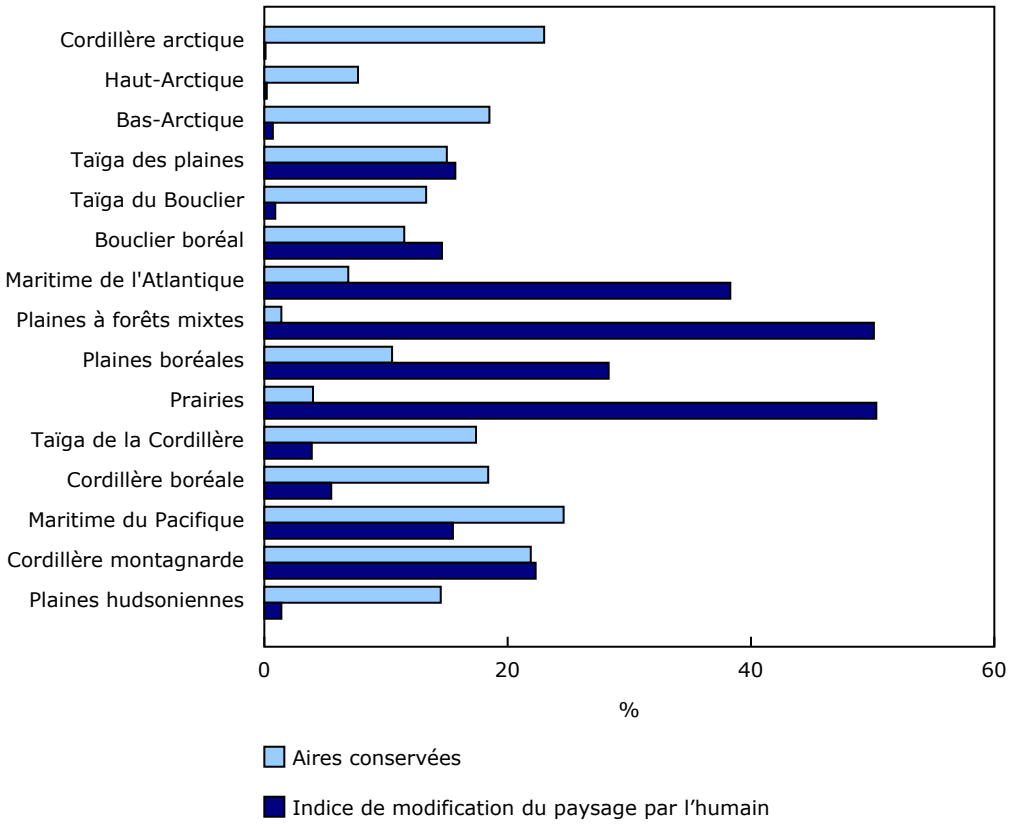

Note(s) : L'indice de modification du paysage par l'humain mesure les modifications directes apportées au paysage par les humains.
Source(s) : Tableaux 38-10-0193-01 et 38-10-0196-01.

Aires conservées par écoprovince

En 2024, on trouvait des aires conservées dans toutes les écoprovinces, à l'exception de l'écoprovince éloignée des Îles Sverdrup, au Nunavut, et de celle de la Chaîne boréale occidentale, au Yukon. Près de 90 % de l'écoprovince des Montagnes Wrangel, située au Yukon et dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique, était protégée grâce au parc national Kluane, au parc provincial Tatshenshini-Alsek et au parc territorial Asi Keyi.

Les aires protégées et conservées situées dans les régions plus habitées offrent des possibilités de loisirs et ont d'autres influences sur le bien-être de la population. En 2024, 15,1 % de l'écoprovince de la Dépression de Géorgie, située dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique, était conservée, ce qui est supérieur à la part globale de la superficie terrestre conservée pour l'ensemble du Canada.

En revanche, 0,4 % de la superficie terrestre de l'écoprovince des Plaines Huron–Érié et 2,5 % de la superficie terrestre de l'écoprovince des Basses terres des Grands Lacs et du Saint-Laurent étaient conservées.

Note aux lecteurs

Deux nouveaux tableaux sur la condition des écosystèmes sont maintenant accessibles (38-10-0195; 38-10-0196). Ces tableaux fournissent des données sur la fragmentation du paysage et sur l'indice de modification du paysage par l'humain (IMPH) pour l'année 2020.

La fragmentation du paysage désigne la division des écosystèmes naturels et semi-naturels en parcelles plus petites et plus isolées. L'IMPH intègre des données sur l'utilisation des terres, la couverture terrestre, les éléments linéaires et la taille des parcelles naturelles et semi-naturelles pour évaluer l'ampleur des modifications directes apportées au paysage. Une valeur plus élevée de l'IMPH indique que des modifications plus importantes ont été apportées au paysage, tandis qu'une valeur plus faible indique des taux de modifications directes moins élevés.

Les nouveaux tableaux de Statistique Canada sur le compte de l'étendue de la couverture terrestre protégée et conservée (38-10-0193; 38-10-0194) fournissent des données sur l'état de conservation des écosystèmes terrestres, selon le type de couverture terrestre, le type de protection et le type de gestion.

Ces tableaux présentent des renseignements selon les aires écologiques et les aires de drainage, lesquelles reposent sur la Classification écologique des terres et la Classification type des aires de drainage.

Environnement et Changement climatique Canada produit l'indicateur canadien de durabilité de l'environnement intitulé « Aires conservées au Canada », qui fournit des estimations des aires protégées et conservées, par province, par écozone et par écorégion.

Le programme du Recensement de l'environnement de Statistique Canada présente des rapports sur les écosystèmes au Canada, qui fournissent des renseignements pour aider la population canadienne à prendre des décisions fondées sur des données probantes dans le but de protéger et d'enrichir l'environnement. Le programme respecte la norme économique environnementale reconnue mondialement pour produire des renseignements sur l'étendue et la condition des écosystèmes ainsi que sur les services qu'ils offrent.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la page Système de comptabilité économique et environnementale du Canada - Comptes des écosystèmes (5331).

Tableaux disponibles : 38-10-0193-01 à 38-10-0196-01 .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5331.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (**infostats@statcan.gc.ca**), ou communiquez avec les Relations avec les médias (**statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca**).